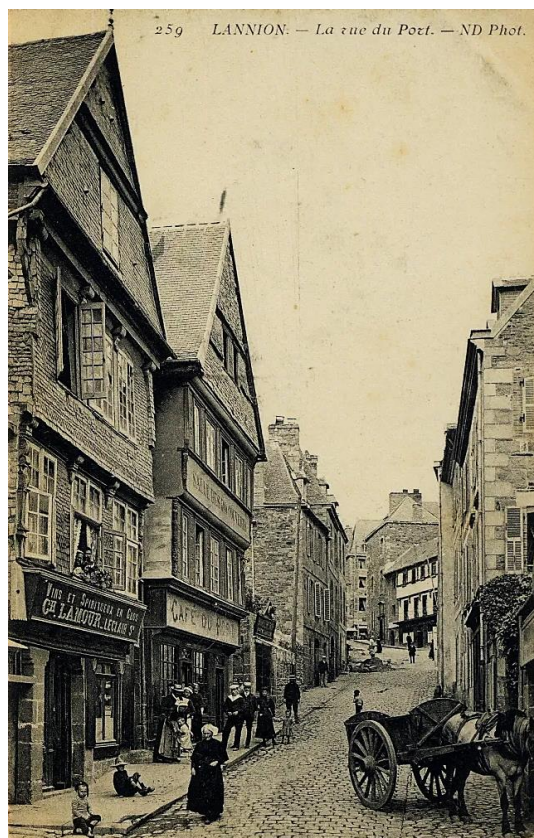


ÉTUDE HISTORIQUE D'UN IMMEUBLE À PAN DE BOIS 7 RUE ÉMILE LE TAILLANDIER À LANNION

PAR JÉRÔME FROGER

Dans le bas de la rue Émile Le Taillandier à Lannion, anciennement rue du Port, deux maisons à pan de bois apparemment jumelles interpellent par les dimensions de leurs façades. Elles se situent aux numéros 5 et 7 de la rue. Celle de gauche occupée par le Comptoir Irlandais présente une belle façade couverte d'ardoises épaisses, classée monument historique. Celle de droite, actuellement vide, possède une façade inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, entièrement menuisée avec de grandes ouvertures. Ayant acquis la maison du n° 7 en 2020 auprès de la famille Lequeré, nous avons entrepris son étude historique avec l'aide de Jean-Jacques Lartigue pour les généalogies, Daniel Leloup pour la façade à pan de bois et Marie Lennon, architecte du Patrimoine pour le projet de restauration. Véronique André, architecte des Bâtiments de France, et Henry Masson, conservateur à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ont également visité la maison et exprimé leurs avis. Cette étude précède la rénovation de l'immeuble dans son ensemble, elle permet de reconstituer l'essentiel de son histoire et ainsi de bien orienter les choix de rénovation.

Sur la photo ci-contre prise dans les années 1900, l'enseigne « Café du Port » est bien visible, ainsi que la mention « Salle des 500 couverts » au-dessus du 1^{er} étage. En haut de la rue, sur la place du centre, le grand bâtiment « Aux Dames de France » n'est pas encore construit.



La rue du Port (carte postale ancienne)

1. Particularités architecturales

Cet immeuble se distingue par deux caractéristiques majeures : une structure de type médiéval sur une parcelle lanierée et une façade à pan de bois dite à vitrine typique du XVII^e siècle.

Construit sur une parcelle étroite et profonde, la disposition évoque une structure médiévale comme on en trouve encore à Morlaix, Tréguier ou Guingamp. Or à Lannion à priori aucune maison à pan de bois encore en place n'a résisté aux incendies de 1598. Dans ces conditions il est difficile de dater l'immeuble, il peut effectivement appartenir au XVI^e comme il peut avoir été construit plus tard sur une parcelle existante. L'analyse dendrochronologique nous permettra de trancher la question.



Vue aérienne de la rue Le Taillandier prise par AltBreizh.

L'immeuble au n° 7 apparaît avec sa façade sur rue de couleur blanche et ses extensions successives à l'arrière. À gauche au n° 5 la façade classée couverte d'ardoises épaisses.

La grande particularité de cet immeuble, qui justifie d'ailleurs sa protection, réside dans sa façade dite « à vitrine » avec, au 1^{er} étage côté intérieur, des colonnes cannelées à chapiteaux corinthiens typiques de la Renaissance. Dominique Ronseray, architecte en chef des Monuments Historiques, qui a eu l'occasion de restaurer quelques pans de bois de ce type, les décrit ainsi : « On appelle façade à vitrine un ensemble où la surface vitrée est portée en saillie sur le nu de la façade. Le poteau de fenêtre devient alors intérieur et se transforme en élément de décor, permettant à l'intérieur d'avoir une pièce d'appui large, offrant sans doute une vue plus facile sur la rue ». À Lannion seules trois maisons comportent une façade à vitrine. Par contre dans les villes portuaires telles que Morlaix et Saint-Malo, ce type d'architecture est relativement courant avec clairement une influence anglaise dans les styles choisis. Daniel Leloup, architecte et historien spécialiste des maisons à pan de bois, estime que la façade du n° 7 est typique du milieu du règne de Louis XIV autour des années 1670. Son ouvrage « Maisons en pan-de-bois de Bretagne », référence sur ce thème, consacre d'ailleurs un chapitre à l'architecture des façades à vitrines.



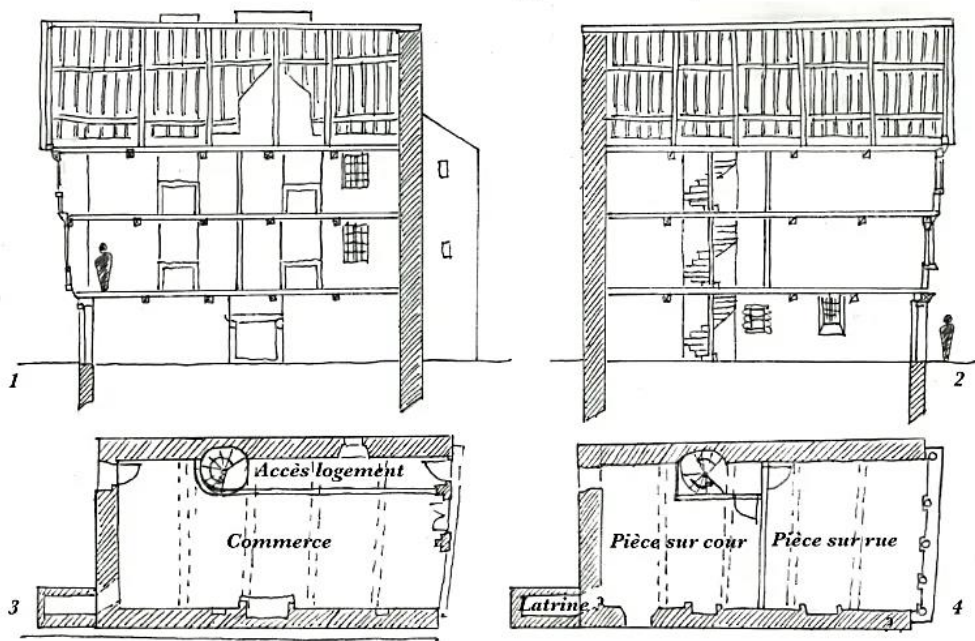
Façade « à vitrine » avec colonnes cannelées

2. Datation de la construction

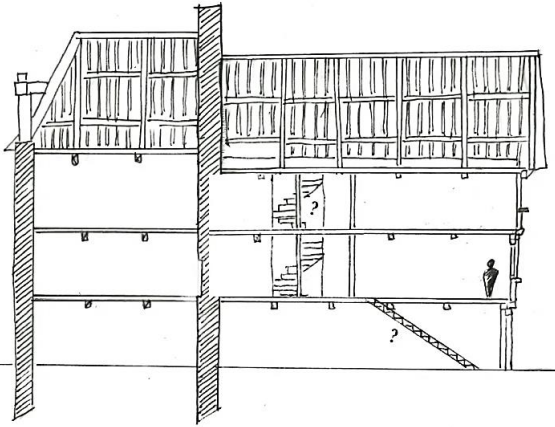
Une analyse par dendrochronologie menée en juillet 2021 a permis de dater précisément la construction. La partie sur rue date de 1626 et la partie arrière de 1635 environ. La construction de la première partie a dû s'étaler sur plusieurs années car plusieurs poutres maîtresses sont datées de 1622. La datation a également pu confirmer que la charpente en place est bien d'origine. Cette époque était à Lannion une période d'intense reconstruction après les grands incendies de la fin du XVI^e, suivis de troubles jusque dans les années 1610.

Marie Lennon, architecte du patrimoine en charge de l'édifice, a reconstitué les principales étapes de construction.

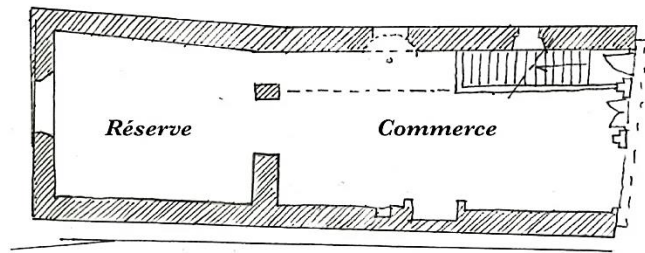
Construction en 1626 :



1. Coupe longitudinale montrant l'organisation des cheminées, selon un plan à deux pièces ;
2. Coupe longitudinale montrant la circulation verticale avec l'escalier en vis. La position de l'escalier n'est pas confirmée ;
3. Plan du rez-de-chaussée. Accès sur rue : couloir latéral amenant à la vis et commerce. La cheminée se trouve au centre de la pièce ;
4. Plan du R+1, organisation de l'espace en deux pièces : une sur rue et une sur cour.

Extension en 1635 :

Coupe longitudinale montrant l'extension côté cour, création d'une pièce supplémentaire par niveau.

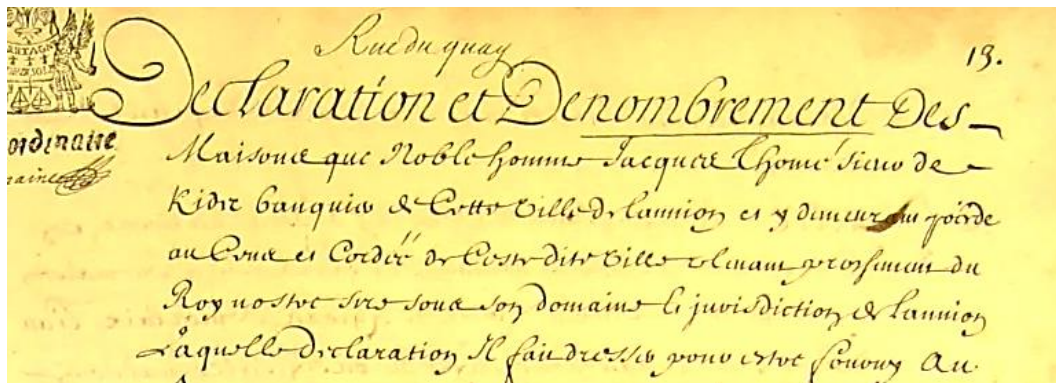


Plan du rez-de-chaussée : Un local de stockage ou de réserve prend place à l'arrière du commerce.
Escalier droit entre RDC et R+1 au XVIII^e ou XIX^e siècle.

La façade est ensuite remaniée à la fin du XVII^e avec l'installation des vitrines, probablement dans les années 1670. Vers 1800 un bâtiment est ajouté à l'arrière avec une forge au RDC et des logements dans les étages. Le XX^e siècle a vu le recouvrement de la cour par un hangar rendant aveugles les fenêtres qui donnaient sur la cour arrière, une bonne partie du bâtiment devenant ainsi inexploitable.

3. Historique des propriétaires

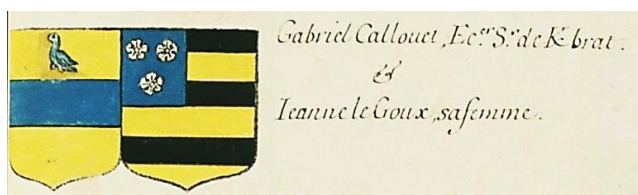
La déclaration au domaine du Roy à Lannion de 1678 conservée aux Archives Nationales constitue le fond d'archives le plus ancien relatif à cet immeuble. La retranscription de ce fond réalisée par Yves Briand, archiviste de la ville de Paris, nous a permis de reconstituer l'histoire de l'immeuble au XVII^e siècle. Cette déclaration de 1678, décrit ainsi l'immeuble : « *Maison avec droit d'étal, cour et jardin, logements au derrière et droit de sortie par une allée* ». La mention de droit d'étal confirme le caractère commercial de l'immeuble, au moins de son RDC. La cour et les jardins débouchaient sur une allée donnant accès directement à l'église Saint-Jean-du-Baly.



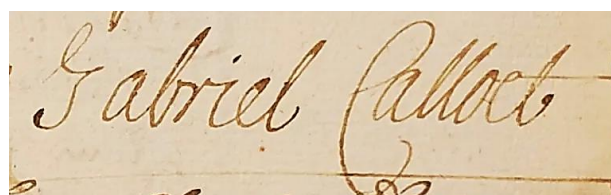
Déclaration au Domaine du Roy, rue du Quay, 1678

Le premier propriétaire connu est Gabriel Calloet de Kerbrat (1618-1697) marié en 1639 à Jeanne Le Gouz (1626-1703). À leur mariage Gabriel avait donc 20 ans et Jeanne seulement 13 ans. La famille Calloet est originaire de Plouigneau, à proximité immédiate de Morlaix, où elle possède le manoir de Lannidy sur une période de quatre siècles. Entre 1620 et 1630 une branche de la famille s'installe à Lannion, peut-être en raison de la présence de l'auditoire qui attire en centre-ville nobles et hommes de loi. La famille Le Gouz est, quant à elle, une vieille famille noble de Lannion qui possédait notamment le manoir de Trorozec sur l'emplacement actuel de l'hôpital. La famille Le Gouz possédait également plusieurs maisons au centre-ville de Lannion. Érudit, Gabriel Calloet fut économiste et philanthrope surnommé l'avocat général des pauvres, il fut avocat général à la Chambre des Comptes de Bretagne à Nantes en 1642, puis conseiller d'état en 1647. Aujourd'hui il est surtout connu comme précurseur dans l'agronomie avec l'amélioration des races locales de vaches et de chevaux. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à l'agriculture et à l'élevage qui lui ont donné une dimension nationale dont une correspondance avec Colbert. En 1678, il fonda

l'hôpital général de Lannion. Revenu à Lannion suite à une lettre de bannissement en 1690, il vit pratiquement dans l'anonymat jusqu'à son décès en 1697 à l'âge de 80 ans.



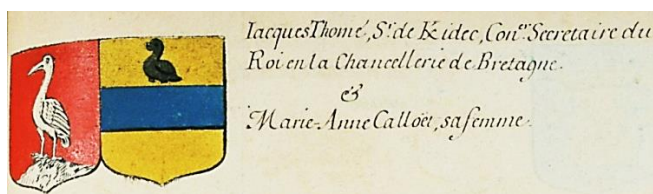
Blason de Gabriel Calloet de Kerbrat et son épouse Jeanne Le Gouz Dame de Keramoal (Armorial d'Hozier)



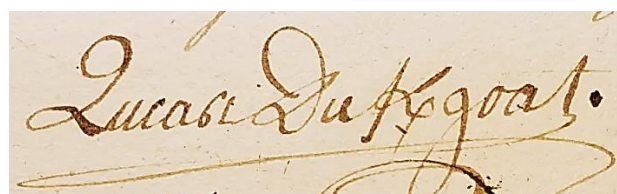
Signature de Gabriel Calloet de Kerbrat en 1663

En 1662, suite à un procès perdu qui le ruine, Gabriel Calloet de Kerbrat vend l'immeuble à sa fille Marie Anne Calloet (1647-1711) qui épouse en 1673 Jacques Thomé (1623-1710), Sieur de Keridec, bourgeois et marchand de la ville de Lannion qui fut anobli par la suite. Toujours d'après la déclaration au Domaine du Roy, ce dernier était déjà propriétaire de l'immeuble voisin, au n°5, suite au partage de la succession de ses parents en 1653. La famille Thomé était originaire d'Irlande. À Lannion, cette famille a prospéré et a donné quatre magistrats municipaux à la ville, tous prénommés Jacques. Le 3^e du nom, Jacques Thomé né en 1623, fut successivement Banquier, Maire de Lannion, Conseiller Secrétaire du Roi. En tant que banquier il a accordé des prêts à des nobles, à la ville de Lannion et même à la communauté de religieuses hospitalières de Sainte-Anne. Un comble, car traditionnellement les hommes aisés faisaient plutôt des dons pour ces œuvres. Son testament mentionne qu'il lègue tout de même au moins deux maisons et dépendances à Kermaria pour l'hôpital de Lannion. Il meurt en 1710 à l'âge de 87 ans dans son manoir de Crec'hugien à Lannion.

En 1800, l'immeuble est possédé par Etienne-Joseph Lucas, Sieur de Kergoat. En 1764, il avait épousé Marie-Jacquette Ilixant, la fille de Michel Ilixant, Maire de Lannion en 1723. Le couple Lucas possédait également le prestigieux hôtel de Kersauson sur la place du centre en face des halles et de l'auditoire.

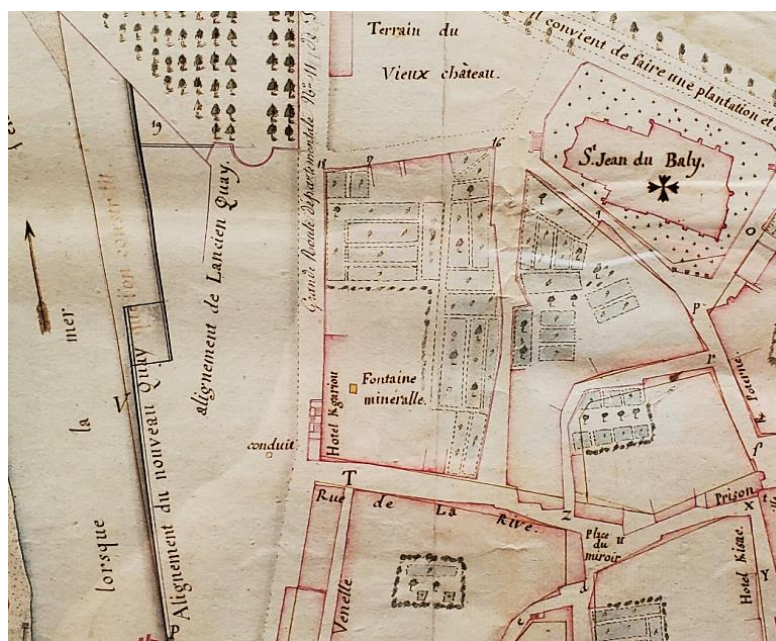


Blasons de Jacques Thomé, Seigneur de Keridec, Conseiller Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Bretagne et de son épouse Marie Anne Calloet



Signature de Etienne-Joseph Lucas, Sieur de Kergoat, lors de son aveu de l'hôtel de Kersauson en 1777

Plan d'alignement réalisé en 1812 sur les bases du plan d'Anfray de 1763 (AD22) : Ces plans mentionnent surtout les détails côté rue et s'intéressent assez peu à l'arrière des bâtiments. L'immeuble du n° 7 est visible rue de la Rive, juste au-dessus du « La ». On note la présence d'une venelle aujourd'hui disparue rejoignant l'église Saint-Jean-du-Baly. Par contre, le bâtiment de logements à l'arrière de l'immeuble est absent de ce plan. Les deux immeubles au-dessus de « Rive » sont en partie barrés d'une droite, il s'agit d'un projet d'alignement qui a bien été réalisé. Il s'agissait d'élargir les rues et de les aérer.



Au XIX^e siècle les renseignements sur les propriétaires successifs nous viennent essentiellement du cadastre napoléonien et de la recherche des actes notariés de ventes et successions aux Archives Départementale selon les dates de mutations mentionnées au cadastre. Ces informations sont complétées par les plans d'alignement et les recensements.

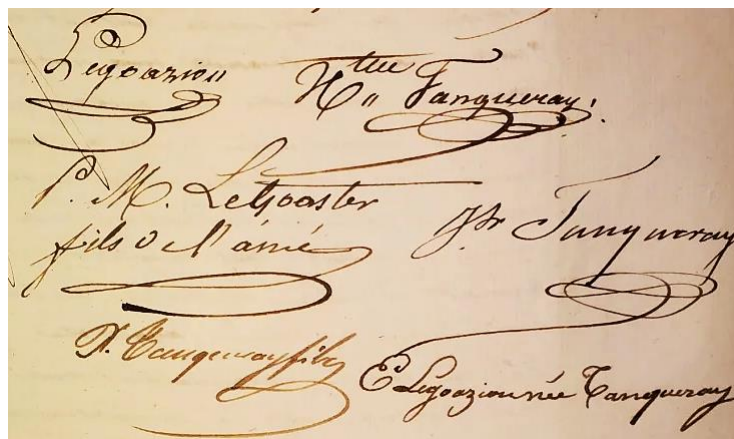
Cadastre napoléonien de 1827 : L'immeuble est situé sur la parcelle 1071 et donne sur une cour. Le bâtiment de logements à l'arrière de l'immeuble est bien visible et présente une mitoyenneté avec deux maisons dans la cour de la fontaine d'eau ferrugineuse.



Cadastre napoléonien de 1827

En 1821 l'immeuble est possédé par Pierre-Julien-François Tanqueray, négociant originaire de Granville. En 1823, le recensement indique que la maison est un magasin sans habitant, la fonction de l'immeuble était donc purement commerciale et probablement liée à l'activité du port. Ses affaires ont dû prospérer car il réussit à acquérir plusieurs immeubles à Lannion notamment rue Suzeraine avec le Café de l'Orient, anciennement hôtel Kersauson, un ensemble de bâtiments rue du Quay juste sous l'église, un ensemble de maisons au pied des Ursulines et même la Corderie Royale acquise en 1830¹. Après sa mort

survenue en 1850, l'essentiel de ses biens seront distribués entre ses 3 enfants, mais notre maison rue du Port est cédée à sa fille mariée à Pierre Marie Le Goaziou, négociant de Tréguier, qui possédait déjà plusieurs maisons et commerces rue de Tréguier à Lannion et rue du Quay où ils résidaient.



Suite au décès de Pierre-Julien-François Tanqueray en 1850, délivrance de leg avec la signature des membres de la famille Tanqueray et de Le Goaziou

¹ La propriété de Four à Chaux (Forn ar Ra), le long du chemin de halage, a appartenu à la famille Tanqueray au début du XIX^e siècle, famille originaire de Normandie, Granville exactement (plusieurs corsaires ont porté ce nom à Saint-Malo et Morlaix). Cette famille a armé à Lannion plusieurs navires au cabotage entre 1829 et 1847, pour le transport de la pierre à chaux venant de Normandie : Pierre Tanqueray, puis Joseph, son fils, négociants et propriétaires-armateurs de sloop, chasse-marée et lougre.

En 1829, Pierre Tanqueray est propriétaire-armateur du sloop *Le Père de Famille* de 24 tx.

En 1837, Joseph Tanqueray fait construire à Lannion le chasse-marée *Formidable* de 42,60 tx, puis le lougre *René* de 19 tx en 1847.

Voir livre « Lannion, un port sur le Léguer », André Le Person, 2004.

En 1851 la famille Le Goaziou acquiert l'immeuble, suivie par Pierre Nicolas Briand en 1861. En 1894, François Le Cozic, recteur et aumônier rue Saint Yves, qui possédait déjà un jardin mitoyen, devient propriétaire, mais deux ans plus tard, il le revend à Charles Lamour, propriétaire de l'immeuble voisin au n° 5 dans lequel il a installé un négoce de vins et spiritueux comme en témoigne les cartes postales anciennes. En 1919, l'immeuble et ses dépendances sont vendues par adjudication à Jean Le Calvez, marchand de meubles, et son épouse Jeanne Allain pour la somme de 19.100 francs. En 1961 l'immeuble est transmis de la famille Le Calvez à la famille Lequeré : Louise Anaise Le Calvez, veuve de Albert Yves Marie Lequeré, transmet l'immeuble à Paul Lequeré par donation. Cet immeuble reste dans la famille Lequeré jusqu'à son acquisition en 2020 par la SCI JEPE Trégor.

Conclusion

Cet historique est bien représentatif des immeubles Lannionnais : construit après les guerres de la Ligue, il appartient au XVII^e à des nobles, au XVIII^e à des bourgeois, au XIX^e à des négociants et au XX^e à des commerçants. À l'aube du XXI^e siècle, l'état de l'immeuble est devenu inquiétant et de gros travaux sont à envisager. L'étude historique a par ailleurs mis en évidence les éléments possédant une valeur patrimoniale importante, notamment la façade à vitrine. Ainsi le parti pris de la restauration ne consistera pas à reconstruire la façade de l'époque de la construction en 1626 (façade dont les caractéristiques sont en fait inconnues), mais plutôt de tenter de reconstituer la façade à vitrine de la fin du XVII^e. Le dossier des travaux est en cours et fera l'objet d'un prochain article.